

Toutes les informations de « L'Essentiel 2014 » sont issues du rapport annuel 2014 de l'association Valentin Haüy, disponible sur le site internet www.avh.asso.fr ou obtenu sur simple demande écrite.



Dossier

L'ESSENTIEL DE L'ANNÉE 2014

La mutation se poursuit

Fidèle aux objectifs de son fondateur non-voyant, Maurice de La Sizeranne, l'association Valentin Haüy poursuit sans relâche ses **missions sociales** : accès à la culture, formation, **accompagnement professionnel...** en s'appuyant sur le tripode constitué par les comités régionaux et locaux, les établissements et le siège. Pour autant, elle se tourne **résolument vers l'avenir** en tenant compte des évolutions économiques et techniques. Dans cet esprit est née la volonté de co-construire un **projet associatif** afin d'offrir les services les plus adaptés aux défis du monde contemporain.

Conformément aux préconisations du Comité de la Charte, organisme d'agrément des associations et fondations pour le « don en confiance », vous trouverez dans cet « Essentiel » le bilan de ce qui a été accompli en 2014 dans la continuité de notre action sociale.

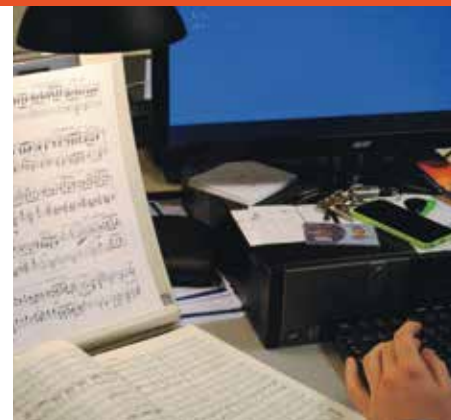
Autonomie, intégration, sensibilisation

En 2014, notre association a poursuivi son action **avec et pour les déficients visuels**. L'action conjuguée de ses 624 collaborateurs (dont 258 travailleurs handicapés), de ses 3 000 bénévoles, des salariés en mécénat de compétences et de ses généreux donateurs nous a permis de continuer à avancer, tous ensemble, sur le chemin de l'autonomie. Cette autonomie passe, en particulier, par l'accessibilité numérique, l'accessibilité aux lieux et à l'emploi.

- **La formation** des aveugles ou malvoyants et leur **information** demeurent une des priorités de notre association. Ainsi, les comités locaux et régionaux, les services du siège et les établissements spécialisés forment la personne déficiente visuelle à **l'informatique adaptée** (43 clubs nouvelles technologies ont donné 612 cours), au **braille** (630 cours dispensés dans les comités et 87 élèves par correspondance). 300 **cours de locomotion** ont été proposés. L'accès à l'emploi est soutenu par la **formation professionnelle** assurée par le CFRP de Paris (144 adultes dont 21 en masso-kinésithérapie) et l'IMPro de Chilly-Mazarin (34 adolescents déficients visuels avec handicap associé). Les 31 bénéficiaires du SAVS-DV de Paris ont pu gagner en autonomie grâce aux **activités de la vie journalière**.
- L'association soutient **l'accès à la culture** grâce au prêt de livres adaptés (braille, caractères agrandis, livres audio enregistrés au format Daisy par 270 bénévoles : 169 599 prêts en un an à 4 807 emprunteurs actifs),

l'audiodescription de films (131 films audiodescrits ainsi que 150 séances d'audiovision en province), les sorties culturelles, la production de livres en braille et de partitions en braille musical. Sans oublier les **36 partenariats avec des bibliothèques municipales**, les 2 203 emprunteurs actifs ayant procédé au téléchargement de livres sur la plateforme Éole. Afin d'améliorer la qualité des enregistrements, le CERTAM a mis en service une nouvelle voix de synthèse, Manon, en partenariat avec Acapela. Par ailleurs, 35 nouvelles fiches d'évaluation ont été mises en ligne sur <http://www.certam-avh.com/>.

- L'association offre une attention toute particulière aux personnes âgées et aux personnes avec handicaps associés en leur assurant un **accompagnement personnalisé** dans nos comités régionaux, nos établissements spécialisés et au siège ainsi qu'un **soutien psychologique pour eux et leur famille** (3 772 appels au service social à Paris, 1 283 personnes reçues et plusieurs milliers en région), et des **conseils pour la défense de leurs droits**.
- Nos comités régionaux et locaux s'impliquent toujours davantage dans les commissions d'accessibilité et auprès d'organismes parapublics dans des démarches de **sensibilisation à l'accessibilité** (voirie, bâti et transports en commun).
- **L'emploi et le logement** restent au cœur de nos actions : 258 personnes, aveugles ou malvoyantes



sont employées au siège et dans nos établissements. La résidence-services et nos six foyers d'hébergement ont permis l'accueil de 330 personnes déficientes visuelles.

- Les services du siège et les comités régionaux et locaux proposent **des produits adaptés** : tests de matériel, promotion par des forums, vente en magasin et par correspondance. Nouvelles technologies et matériel adapté offrent autonomie et meilleure qualité de vie aux personnes aveugles ou malvoyantes.
- Les activités de loisirs ne sont pas en reste. Les pôles dominants sont les séjours de vacances et les sports (dans des disciplines telles que cécifoot, torball, pétanque, natation, gymnastique...). Un nouveau défi physique a été lancé aux sportifs : **une semaine de marche en duo** sur le Chemin de Compostelle.

Fidèle à la volonté de son fondateur, Maurice de La Sizeranne, l'association Valentin Haüy continuera à soutenir la volonté d'autonomie et d'intégration des personnes aveugles et malvoyantes rendue possible grâce à la générosité de ses donateurs. ■

Bernard SERRE
Secrétaire général

Perspectives de l'association Valentin Haüy

L'association Valentin Haüy a décidé de se doter d'un projet associatif.

Celui-ci aborde les questions relatives aux missions, aux ressources et à l'organisation de notre association en alliant les éléments du « tripode » sur lequel elle repose, à savoir les comités, les établissements et le siège.

Perpétuant l'ensemble de ses valeurs telles que *service, autonomie, bénévolat*, et se situant dans la droite ligne définie par son fondateur Maurice de La Sizeranne, l'association Valentin Haüy demeurera une association généraliste s'appuyant sur une gouvernance de bénévoles partagée entre voyants et déficients visuels.

Tout en gardant la primauté conférée à l'accueil, à l'accompagnement et au soutien, l'association devra tenir compte de l'évolution de la société et des techniques, ainsi que de celle des besoins des personnes déficientes visuelles.

L'ensemble des thèmes qui sous-tendent les actions et les missions de l'association Valentin Haüy dans le projet associatif ont été évoqués lors du congrès des comités régionaux et locaux qui s'est tenu le 12 juin dernier, parmi eux :

- l'importance de continuer de nous valoriser auprès des Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) ;
- l'accompagnement de la personne déficiente visuelle dans les différentes étapes de son intégration à la vie sociale et professionnelle ;
- ne pas rater les opportunités que peuvent offrir les évolutions technologiques comme celles de l'accessibilité numérique ;
- convaincre les pouvoirs publics de la nécessité de combler des « vides » importants tels que celui

de l'apprentissage de la locomotion, ou celui de l'absence de la reconnaissance du champ visuel dans les critères d'attribution des prestations.

Nous devons bien entendu tenir compte du fait que nous dépendons, pour l'essentiel de nos ressources, de nos généreux donateurs. Or, ces ressources sont variables d'une année à l'autre. Ce n'est pas parce que l'année 2014 a recelé d'heureuses surprises en matière de legs que celles-ci sont reconductibles ; nous devons rester vigilants et nous attendre à subir encore quelques années de vaches maigres sauf retournement bienvenu. Nous ne devons pas nous décourager pour autant, mais nous appuyer sur les comités, les établissements, le personnel salarié du siège et les bénévoles pour maintenir et développer nos missions et nos capacités d'action. ■

Patrice LEGRAND
Président

Le modèle socio-économique de l'association Valentin Haüy

Depuis 1889, l'association Valentin Haüy accompagne les personnes aveugles ou malvoyantes vers l'autonomie et l'intégration sociale. Depuis juillet 2012, ce dispositif s'est consolidé avec la création de la fondation Valentin Haüy, fondation reconnue d'utilité publique contribuant au renforcement de l'Œuvre Valentin Haüy, au service des aveugles et des malvoyants.

L'action se déploie dans trois domaines :

- d'une part, la gestion opérationnelle par l'association d'établissements (de formation ou de travail) pour handicapés accompagnés financièrement par l'État et les collectivités locales ;
- d'autre part, une multiplicité de services rendus aux personnes aveugles ou malvoyantes dans toute la France, financés par des dons, legs et subventions, ainsi que par la redistribution des ressources confiées à la fondation ; services rendus par l'association, bras armé de l'action sociale et culturelle ;
- enfin, la gestion dynamique des investissements immobiliers locatifs et des valeurs mobilières de placement, ainsi que la recherche active de mécènes et de grands philanthropes, rôle dédié à la fondation ; cette dernière ayant pour mission de financer en priorité, de façon récurrente ou ponctuelle, les activités et projets de l'association ou présentés par elle. Afin de servir les besoins croissants des personnes aveugles ou malvoyantes en termes de culture, de formation, d'emploi, de matériels spécialisés, de loisirs et d'aide à la vie journalière, l'association et la fondation agissent de concert pour répondre à des besoins et élargir toujours plus leurs bases de ressources.

L'Essentiel du Compte d'Emploi des Ressources (CER) de l'année 2014

synthèse en millions d'euros

Utilisation des ressources	Emplois 2014	Utilisation des ressources issues de la générosité du public	Ressources collectées	Ressources 2014	Ressources issues de la générosité du public
Missions sociales	30,5	4,0	Réserves utilisées		
Missions culturelles	3,4	1,3	Dons	2,8	2,8
Frais de recherche de fonds	1,7	1,7	Legs	5,2	5,2
Frais de fonctionnement	3,2	1,1	Fonds privés	3,6	
Fonctionnement patrimonial	0,7		Subventions	14,5	
Divers	1,2		Autres produits	13,1	
			Divers	0,6	
TOTAL GÉNÉRAL	40,6	8,1	TOTAL GÉNÉRAL	39,7	8,1

Les comptes certifiés ont été approuvés par l'assemblée générale du 11 juin 2015 et arrêtés sur un déficit net de 942 605 euros, bien meilleur que la prévision budgétaire, reflétant un résultat équilibré au titre de l'exploitation courante, sauf à prendre en compte une dégradation inattendue des résultats de divers établissements sous tutelle.

RESSOURCES

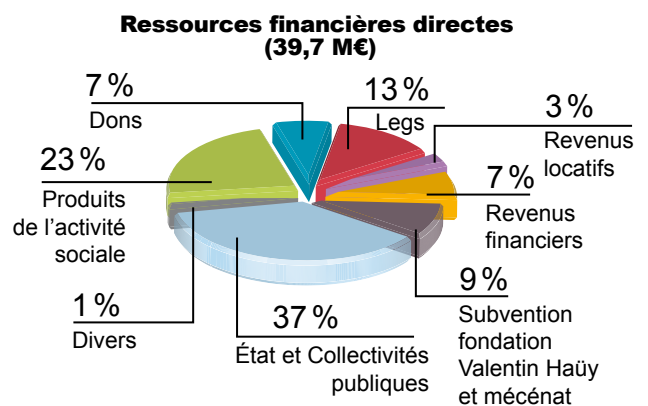
Le total des ressources inscrites au compte de résultat à la clôture de l'exercice s'élève à 39 696 k€, à l'égal pratiquement des emplois de l'année et du montant de l'exercice antérieur.

En réalité, le grand public au sens large est le soutien moteur de l'association. Car au-delà des contributions directes de nos donateurs et testateurs, nos ressources sont complétées par la valeur du temps donné par nos 2 996 bénévoles, ainsi que le concours de nombreuses sociétés acheteuses des productions et services de nos entreprises adaptées et de nos ESAT, ou apporteurs de taxe d'apprentissage ou génératrices de mécénats de compétences. S'ajoutent à cela les concours récurrents de l'État et des collectivités publiques.

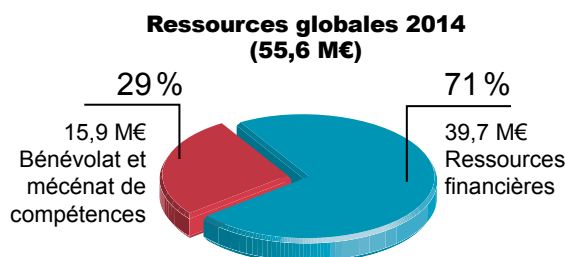
Cet ancrage profond de l'association dans les forces vives de la nation nous permet de déployer une action généraliste destinée à satisfaire la plupart des besoins

propres des personnes déficientes visuelles, besoins que la société oublie de tenir à disposition.

Nos moyens d'action se sont ainsi exprimés en 2014, grâce au concours de tous les acteurs sociaux qui nous soutiennent par leurs contributions financières directes :



Mais également les contributeurs que sont nos très nombreux bénévoles et nos entreprises mécènes mettant à la disposition de l'association gracieusement du personnel hautement qualifié. Les ressources globales de l'association se résumant ainsi :

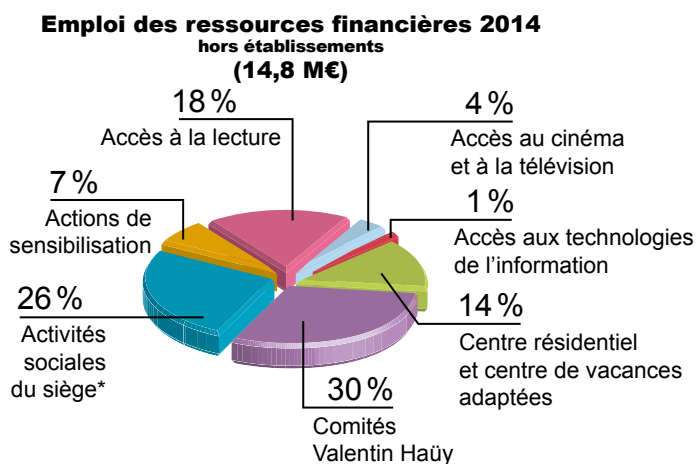


L'association Valentin Haüy est le modèle accompli d'un fabricant d'utilité publique totalement intégré dans la société où il est né, quand s'allient pour son bien le cœur des humains, l'engagement citoyen des entreprises et l'action civique de l'État.

EMPLOIS

S'agissant de l'utilisation des ressources, 33 831 k€ ont été consacrés aux missions sociales¹, dont 56 % au bénéfice du fonctionnement des établissements sous tutelle, et 44 % aux autres missions sociales.

Les principaux budgets de charges des missions sociales¹ hors établissements tirés de la comptabilité analytique concernent :



¹ Il est rappelé que le terme « missions sociales » désigne l'ensemble des actions menées par l'association au service des aveugles et des malvoyants et non les seules activités liées à l'action sociale.

* Le service du matériel spécialisé, le service social, les séjours de vacances, les cours de braille par correspondance, le pôle central accessibilité, les manifestations sportives.

Quant aux difficultés rencontrées par certains établissements, elles ne devraient pas avoir un caractère récurrent, étant liées à des événements ponctuels (perte d'un gros client, contentieux de départ personnel, négociation complémentaire santé).

L'excès des ressources sur les emplois est essentiellement consommé par les frais généraux de fonctionnement du siège (3 187 k€) qui représentent 8 % du total : secrétariat général, services généraux, coordination des comités, DRH, informatique et comptabilité. Les frais de collecte se montent à 1 726 k€.

S'y ajoutent enfin, les charges financières (708 k€).

Globalement, par rapport à 2013, l'évolution des frais de personnel a été limitée à +1,8 %.

Face à l'augmentation de la population malvoyante, due notamment à l'allongement de la durée de vie, la demande de service nous oblige à poursuivre la recherche de ressources nouvelles.

BILAN

Stabilisé autour de 57 M€, le bilan affiche 38 M€ de fonds propres au passif et 26 M€ de liquidités à l'actif en anticipation d'importantes dépenses consacrées à la rénovation et à l'agrandissement de notre établissement de Sainte-Foy-lès-Lyon.

L'endettement bancaire est en augmentation de plus de 3 M€ pour la même raison.

Le poste immobilier de 21,5 M€ ne reprend que la valeur d'usage comptable des biens immobiliers d'exploitation de l'association. La valeur vénale de l'ensemble de ces biens d'où se déploient en France entière les missions de l'association Valentin Haüy recèle donc d'importantes plus-values potentielles.

Il s'agit d'une richesse captive indisponible, immobilisée dans l'immeuble de la rue Duroc, les sites de nos établissements et la quarantaine de locaux régionaux dont nos comités ont besoin. En pratique, ce dispositif a un coût récurrent d'entretien et de gestion qui grève assez lourdement nos frais généraux.



L'ESSENTIEL DE L'ANNÉE 2014

L'essentiel du bilan 2014

Bilan au 31 décembre 2014 (en millions d'euros)					
ACTIF au 31 décembre 2014	2014	2013	PASSIF au 31 décembre 2014	2014	2013
Immobilisations nettes	26,8	26,8	Fonds propres	38,2	39,0
Stocks	0,5	0,6	Fonds dédiés	1,0	1,0
Créances	3,8	4,5	Provisions	4,6	4,4
Valeurs mobilières de placement	14,1	14,0	Emprunts	7,8	4,6
Disponibilités	11,7	8,7	Dettes à court terme	5,3	5,6
Comptes de régularisation	0,2	0,2	Comptes de régularisation	0,2	0,2
TOTAL ACTIF	57,1	54,8	TOTAL PASSIF	57,1	54,8

L'essentiel du compte de résultat 2014

Résultats au 31 décembre 2014 (en millions d'euros)		
	2014	2013
Produits d'exploitation	36,8	34,8
Charges d'exploitation	39,3	39,4
Résultat d'exploitation	-2,5	-4,6
Résultat financier	1,3	3,4
Résultat courant	-1,2	-1,2
Résultat exceptionnel	0,3	-58,9
Divers	0	-0,5
RÉSULTAT NET	-0,9	-60,6

LA FONDATION

C'est dans cet esprit que la fondation Valentin Haüy a été créée, en vue de sécuriser la capacité financière à long terme de l'association. En confiant à sa fondation le cœur de ses réserves patrimoniales, l'association ne s'est pas appauvrie pour autant. Elle s'est dotée d'un allié solidaire, animé des mêmes objectifs sociaux. Dès la deuxième année de son existence, clôturant ses comptes sur un léger excédent de 155 000 euros, la fondation a alimenté la trésorerie de l'association à concurrence de 3 515 k€, et renforcé son pouvoir d'action en reprenant les budgets chiens-guides et de recherche, et en subventionnant divers projets pour environ 185 k€.

L'objectif à long terme de la fondation est d'augmenter ses moyens par une dynamisation de ses revenus, et d'attirer autour d'elle de nouveaux contributeurs. L'intense sollicitation dont sont l'objet les détenteurs de capitaux implique que les résultats à en attendre prendront des années pour se matérialiser.

En attendant, la fondation dispose d'un bilan sain, liquide et puissant qui reste un instrument convaincant face aux financeurs qu'il nous faudra rechercher à l'appui des projets que soumettra l'association. ■

Gérard JEANNIN

Trésorier

Comptes certifiés

Les comptes de l'association Valentin Haüy sont certifiés par le cabinet MAZARS, commissaires aux comptes. Ils sont publiés dans le rapport annuel et sont disponibles sur le site www.avh.asso.fr ou sur demande par courrier adressé à l'association.